

## PREPARATION DE LA RENTREE SCOLAIRE

## Les assurances de Benbouzid

Comme à l'accoutumée, le ministre de l'Education nationale, M. Boubekeur Benbouzid, a réuni hier les directeurs de wilaya de son secteur pour préparer la rentrée scolaire, prévue pour le 9 septembre pour les wilayas du Nord et le 16 septembre pour les wilayas du Sud. Avant de se lancer dans les perspectives de la nouvelle année, le ministre a passé en revue les trois dernières années caractérisées par la réforme du système éducatif. Celle-ci suivra son cours encore cette année, avant d'être clôturée en 2008. Pour la prochaine rentrée, la réforme s'élargira à trois paliers, à savoir la quatrième année primaire, la quatrième année moyenne et la deuxième année secondaire. Ainsi, 56 nouveaux programmes pédagogiques prendront effet à partir de septembre. Ceux-là seront accompagnés de 44 nou-

veaux manuels scolaire, dont 8 manuels pour la quatrième année primaire, 11 manuels pour la quatrième année moyenne et 25 manuels pour la deuxième année secondaire. Par ailleurs, contrairement aux années précédentes qui ont enregistré un flagrant déficit en matière de manuels scolaires, les réformes prévues pour la prochaine saison ne seront pas bloquées par ce problème, qui selon le premier responsable du secteur, a été réglé à l'avance. «95% des nouveaux manuels sont déjà acheminés vers les établissements scolaires. Nous garantissons que chaque élève aura son livre scolaire, quel que soit l'endroit où il se trouve», a rassuré M. Benbouzid qui a instruit les directeurs d'éducation à cet effet, en collaboration avec les collectivités locales, sachant que 53 millions de manuels ont

été produits pour cette nouvelle tranche de réforme. Il est important de rappeler les difficultés enregistrées par les parents d'élèves l'année dernière pour l'acquisition des manuels. Pour rattraper cette faille, le ministre fera bénéficier trois millions d'élèves issus de familles démunies de manuels à titre gratuit. Idem pour les enfants des enseignants de l'éducation nationale. Mais si les enseignants ne payeront pas les manuels de leurs enfants, il le feront pour le manuel de l'enseignant qui n'est pas disponible et qui est aux frais de celui-ci.

C'est la solution que le ministre a trouvée pour combler le déficit du manuel enseignant, qui reste toutefois disponible en CD. Néanmoins, M. Benbouzid n'a affiché aucune volonté de confier la conception et la production du manuel scolaire aux entreprises publiques. «Nous allons le faire au moment opportun», dit-il en arguant que «la question de l'éducation y va du devenir de toute une nation et qu'on doit être prudent». D'ailleurs, le ministre n'a pas caché son étonnement quant à tous les commentaires qui ont suivi les réformes du système éducatif. On peut même déduire que le ministre répond claire-

ment à ceux qui plaident pour l'enseignement dans la langue de Molière. «Je ne comprends pas qu'on puisse avoir tort de choisir notre langue pour enseigner. Nous avons une civilisation et une culture que nous devons respecter et préserver. Nous ne sommes pas contre les langues étrangères, mais nous n'acceptons pas que nos enfants apprennent la Marseillaise au lieu de Kassaman», s'exclame-t-il. Le ministre de la République reste convaincu de la réussite des réformes entamées dans le secteur et fait signaler que les résultats apparaîtront à moyen et long terme.

Il évoque sans complexe les erreurs enregistrés dans l'application de ces réformes, comme l'enseignement de la langue française à partir de la deuxième année primaire. «Nous corrigeons nos erreurs au fur et à mesure, mais cela n'atteste aucunement de l'échec des réformes», a-t-il signifié.

## Aucun élève algérien n'ira dans l'école saoudienne

Le ministre de la République, qui a mené une guerre sans merci contre les écoles privées, a réitéré son engagement de «lutter contre toutes les écoles privées qui violeront le dernier cahier

des charges mis en vigueur et qui impose l'enseignement du programme algérien dans les écoles privées». L'exemple le plus illustratif est celui de la fermeture de l'école saoudienne d'Alger, du moins pour les élèves algériens. «Tous les élèves inscrits dans cet établissement seront transférés dans les écoles publiques ou privées algériennes», a affirmé le ministre, ajoutant que cette école a refusé de se conformer à la loi algérienne qui l'oblige à adapter son programme d'enseignement à celui du pays d'accueil, au profit des élèves algériens. Cependant, l'école saoudienne a le droit d'appliquer ses propres programmes à ses ressortissants.

Le ministre a tenu également à souligner qu'aucun accord bilatéral n'a été signé avec les autorités saoudiennes dans le secteur.

## La scolarisation obligatoire à tout un chacun

Revenant aux préoccupations de son secteur, le ministre de l'Education a interpellé ses cadres sur l'enseignement de tamazight. «Je vous demande d'évaluer les besoins en matière d'enseignants afin que cette langue soit enseignée sur tout le territoire national», instruit-il, rappelant que cette matière sera incluse dès l'année prochaine dans les examens du BEF. 517 postes budgétaires sont d'ores et déjà dégagés pour la couverture des besoins d'enseignement de tamazight.

S'adressant aux directeurs de wilaya, le ministre a donné des instructions fermes concernant la scolarisation obligatoire des enfants en âge de scolarité. «Il est de votre responsabilité de recenser les élèves et de veiller à ce qu'ils soient inscrits», insiste-t-il.

Rosa Mansouri

## AIR ALGERIE REPOND AU SPLA

## “Le processus de renouvellement des licences suit son cours”

«Seule la direction d'Air Algérie a la prérogative d'entreprendre des démarches pour le renouvellement des licences des pilotes.» C'est la réponse de la compagnie aux syndicalistes du SPLA qui avaient récemment fait savoir que le syndicat avait dû intervenir pour permettre à certains pilotes d'effectuer un stage de recyclage sur simulateur. Rencontré hier, le PDG d'Air Algérie et son staff ont expliqué que le système de renouvellement des licences est une mécanique bien huilée qui a toujours permis aux pilotes de maintenir leurs licences. Les stages de recyclage se font en général à Londres ou à Berlin, dans des centres où il n'est pas toujours évident de trouver des places aux dates voulues. Et c'est effectivement ce qui s'est passé récemment, sans pour autant constituer une menace pour la compagnie. Pour débloquer la situation, la direction de la compagnie nationale a pris attache avec le centre simulateur de Casablanca avec lequel elle dit entretenir de bons rapports. Des pilotes algériens ont pu y bénéficier dudit stage après le déplacement d'une délégation algérienne qui a été bien reçue au Maroc. Selon le PDG d'Air Algérie, à aucun moment, le syndicat des pilotes n'a eu à intercéder en faveur de la compagnie, pour une raison simple : les deux parties entretiennent de bons rapports et n'ont par conséquent pas besoin d'intermédiaire.

N. I.

## La rentrée par les chiffres :

Nombre d'élèves : 7,5 millions  
Nouveaux élèves : 628 500  
Infrastructures :  
-2550 salles pour le primaire  
-64 nouveaux lycées  
-165 nouvelles écoles moyennes  
Postes budgétaires pédagogiques : 4000  
Postes budgétaires administratifs : 9000  
Budget restauration : 730 milliards de cts  
Santé scolaire : 1185 unités de consultation  
Trousseaux scolaires : 600 milliards de cts

## MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

## Budget “illimité” pour l'opération Ramadhan 2006

Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité a installé, hier, la Commission nationale de préparation de l'opération Solidarité Ramadhan 2006. Présidée par le ministre, cette commission se compose de représentants de différents départements ainsi que de représentants de la Protection civile, du Croissant-Rouge algérien, des Scouts et de l'Union générale des commerçants algériens. «La commission nationale que nous installons aujourd'hui est chargée de la planification, de la préparation, du suivi et de l'évaluation de l'opération de Solidarité Ramadhan 2006. Au niveau local, cette opération se déroulera en coordination avec les 48 commissions de wilaya», expliquait hier Djamel Ould Abbès lors d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de son ministère. Djamel

Ould Abbès tiendra à préciser en guise de préambule que l'action de l'Etat durant le mois de Ramadhan ne signifiait pas pour autant que «les démunis» sont légion en Algérie. Il y a pourtant lieu de relever que durant l'opération 2005, 900 000 couffins et plus de 5 millions de repas ont été distribués à ces «démunis». Le ministre de l'Emploi a par ailleurs fait part de «changements» dans l'organisation de l'édition 2006 de Solidarité Ramadhan.

«Cette année, nous avons décidé de tout décentraliser. Centraliser s'est révélé très dangereux dans la gestion des deniers publics. Ainsi, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité est l'ordonnateur principal d'un fonds illimité. L'argent sera remis aux walis qui seront chargés d'acheter les denrées alimentaires. Nous

savons que ce genre d'initiatives suscitent les appétits mais nous ne discuterons pas l'occasion à certaines personnes de brouter», notera Djamel Ould Abbès en révélant que son département avait saisi la justice après avoir constaté certaines malversations les années précédentes. Quant à savoir si les walis devaient passer des avis d'appels d'offres pour l'achat des denrées alimentaires, le ministre a répondu : «Le code des marchés publics stipule que tout marché supérieur à 6 millions de dinars fasse l'objet d'un avis d'appel d'offres. Dans le cadre de cette opération, les walis pourront fractionner ces achats pour permettre de leur passer des marchés au gré à gré. D'autant plus, qu'ils ne seront pas obligés d'acheter tout en même temps».

T. H.